

EXAMEN PROFESSIONNEL
ASSISTANTS D'ADMINISTRATION
SESSION 2017
RAPPORT DU JURY

RAPPEL TEXTES REGLEMENTAIRES

La circulaire DGAC du 17 Novembre 2016 avait rappelé l'ensemble des conditions et textes relatifs à l'examen professionnel pour le recrutement d'assistant d'administration de classe normale.

Les épreuves écrites avaient été fixées au 28 février 2017

Les épreuves orales avaient été programmées à partir du 15 mai 2017

Le nombre de poste a finalement été fixé à 8

Le nombre de candidats inscrits à cet examen professionnel était de 86 ce qui constituait un bon vivier permettant de pourvoir au 8 emplois fixés.

Comme il est habituel dans la plupart des concours et examens, une partie non négligeable des inscrits s'est désistée et finalement 64 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite

IMPRESSIONS ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ECRITS

RESULTATS ECRITS

Les copies ont fait l'objet d'une double correction et d'une péréquation entre les groupes de correcteurs après vérification des moyennes et notamment des meilleures et moins bonnes copies.

La moyenne de l'épreuve écrite a été de 8.9/20, ce qui dénote un certain manque de préparation et s'explique également par une pratique peu habituelle de cet exercice par les candidats, indépendamment des sujets ou tableaux qui peuvent surprendre mais qui sont des faits marginaux.

La meilleure copie a été notée 14,5 et 5 autres très bonnes copies ont été quottées de 13 à 14. En ce qui concerne le bas du tableau, 9 copies ont été jugées très faibles avec une note de 5 et au total plus de la moitié des copies étaient en dessous de la moyenne. Une quinzaine de copie se situait à 10 et légèrement au-dessus.

COMMENTAIRES SUR LES ECRITS

Globalement les membres du jury ont estimé que la qualité des copies était très perfectible sous différents aspects : méthodologie, orthographe, grammaire, syntaxe ce qui traduisait un manque de préparation sur la méthode de traitement des sujets assez perceptible. Peu de copies se détachent du lot.

En dehors du problème général de baisse du niveau de pratique de la langue française, il apparaît donc clairement qu'un nombre significatif de candidats ne sont pas suffisamment préparés à l'épreuve écrite

On ne soulignera jamais assez les problèmes d'orthographe, qui même s'ils sont connus par ailleurs, peuvent rendre « désagréable » la correction d'une copie, notamment lorsque s'y ajoute un langage parfois télégraphié ou l'absence de phrases grammaticalement construites.

Compte tenu du nombre important de copies moyennes et même si d'expérience les lauréats finaux de ce type d'examen se situent parmi la tête des candidats à l'écrit, le jury a tenu à donner sa chance aux candidats qui n'ont pas démerité à cette épreuve et qui par un excellent oral pouvaient se retrouver en liste principale ou complémentaire compte tenu de l'égalité des coefficients aux 2 épreuves.

25 candidats ont donc été déclarés admissibles, les 11 meilleurs à l'épreuve écrite ainsi que la quinzaine de candidats obtenant un 10 ou légèrement plus.

RESULTATS ET COMMENTAIRES SUR L'EPREUVE ORALE

Les résultats des épreuves orales ont été très variés et traduisent pour les membres du jury plusieurs phénomènes.

Quelques excellentes prestations alliant à la fois une présentation bien préparée et structurée, des réponses aux questions étayées y compris sur des questions de connaissances administratives de base (organisation de la DGAC, des services géographiquement implantés dans la zone d'activité du candidat, droits et obligations des fonctionnaires) et une bonne gestion du stress.

Un manque certain de préparation des candidats dont certains apparaissent surpris d'avoir été déclarés admissibles. **Il est important d'inviter fortement les candidats à préparer l'entretien oral dès le début de l'examen et non pas après l'admissibilité.**

Un certain stress peut tout à fait être compréhensible compte-tenu des circonstances mais il a parfois paralysé certains candidats. Or, ne serait-ce que pour tirer un bénéfice maximum de l'épreuve, il convient d'encourager les candidats à rester concentrés et calmes jusqu'à la fin de l'épreuve. Même si le candidat sent que son oral n'est pas convaincant, persévérer jusqu'au bout de l'exercice lui laissera un meilleur souvenir sur lequel s'appuyer pour la préparation d'un autre oral.

Le jury a constaté que certaines présentations étaient bien préparées et se sont démarquées : aisance orale, qualité des connaissances, capacité à développer un dialogue avec le jury ; même s'il convient de préparer et de minuter sa présentation, le déroulé d'un texte récité par cœur peut indisposer le jury surtout si le candidat se perd en cours d'énoncé.

Le jury a été particulièrement attentif à tous les agents stressés par l'épreuve et a essayé de les mettre le plus à l'aise possible mais certains candidats doivent se préparer un peu plus que d'autres à ce type d'exercice.

Les questions ont porté sur le dossier RAEP au début de l'épreuve. La présentation de ce dossier qui sert de base à l'entretien doit être soignée et bien préparée même si le jury a bien conscience que suivant la nature des emplois tenus, il n'est pas forcément aisé pour les candidats d'insister sur des faits marquants, mais l'entretien oral ne porte pas que sur le dossier RAEP . Attention également à la rédaction du dossier qui peut amener les candidats à développer un point qu'ils ont particulièrement souligné dans ce dossier. Il est donc important de préciser à ce stade que le candidat qui attire l'attention des membres du jury sur ce point s'expose à des questions plus approfondies sur le domaine concerné.

Les questions générales posées par le jury sont destinées à juger des capacités du candidat à connaître et évoluer au-delà de son environnement professionnel immédiat et il est important de pouvoir connaître les capacités d'adaptation du candidat dans un nouvel emploi ou dans un nouveau service.

Les membres du jury insistent pour qu'au-delà des connaissances générales des principales missions de la DGAC et de son organisation par les agents en poste à Météo-France et réciproquement, ils connaissent également les services qui existent notamment dans leur bassin d'emploi qui peut être important. Le jury s'attend à ce qu'un candidat ne se limite pas à la connaissance de son strict service d'appartenance qui conduirait à penser que le candidat a une faible ouverture d'esprit ou un manque total d'intérêt pour un autre univers professionnel pourtant proche.

Au final la moyenne de l'oral a été de 11,8 avec des disparités très importantes compte tenu de la qualité des prestations orales, du stress de certains candidats ou de manque de préparation d'autres. Le jury n'a pas hésité à mettre des notes excellentes aux candidats qui ont été brillants et à noter les candidats plus hésitants ou peu aptes à répondre correctement aux questions avec empathie et encouragement. Il n'en reste pas moins que plus de la moitié des admissibles ont eu une note inférieure à la moyenne, conséquence des remarques précitées.

Le jury a décidé de retenir finalement 11 candidats, 8 en liste principale et 3 en liste complémentaire compte tenu de l'ensemble des résultats des épreuves.

Ces résultats s'inscrivent dans l'esprit même de cet examen professionnel en termes de reconnaissances des parcours professionnels et des compétences multiples des fonctionnaires de catégorie C.

Le débriefing organisé par la suite, en partie par voie de téléconférence, a permis de confirmer les commentaires et impressions du jury qui ont été partagés par la plupart des candidats qui ont été encouragés à repasser cet examen et à mieux préparer l'épreuve orale notamment.

Le jury tient à souligner au final le plaisir qu'il a eu à travailler dans un environnement où la grande qualité de l'accueil, la disponibilité et les moyens mis à disposition par l'équipe concours/examen du Secrétariat Général de la DGAC ont été appréciés



Gilles GABIREAU
Président du jury